



Mairie de Nant

Place du Claux
12230 NANT

COMMUNE DE NANT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

7. Finances Locales / 7.5 Subventions

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NANT

Séance du 08 juin 2023

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 11

Votants : 11

Date de convocation : 30/05/2023

Date d'affichage : 30/05/2023

L'an deux mil vingt-trois, le huit juin, à 18h00.

Le Conseil municipal de Nant, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Richard FIOL, maire.

Étaient présents : Richard FIOL, Alain DELMAS, Anne-Marie FRENEHARD, Michel VERNHETTES, Paulette FOURNIER, Jean-Pierre CHARALEMBOS, Sabine THOMAS, Jean-François GALLIARD, Claude AROCAS, Magali COULET, Christian JULIAN.

Absents : Vanessa AUBELEAU, Yvan BOUAT, Lionel CAYRON, Virginie GOVIGNON

Objet : Autorisation au Maire de présenter la demande de subvention auprès de la région Occitanie dans le cadre de la restructuration de l'ancienne école des Liquisses en appartement et avec une isolation **Délibération n° 2023-53**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal :

La région Occitanie intervient dans le cadre d'un dispositif d'aide aux logements communaux pour le financement de leur rénovation et d'amélioration engendrant un gain énergétique de 30% permettant d'atteindre la classe énergétique C. La région finance au maximum 30% du projet.

Dans le cadre des travaux envisagés à l'ancienne école des Liquisses, le diagnostic DPE établi par la société DIAGAMTER permet d'établir que la classe énergétique actuelle est en E et qu'elle serait en C avec les travaux prévus d'isolation et de remplacements des menuiseries.

Il demande au Conseil Municipal l'autorisation de monter le dossier de demande de subvention selon le plan de financement suivant :

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles		
Nature	Montant € HT	Sources	Montant € HT	Taux
		Aide publique		
Dépenses de travaux	96 980€ HT	DISL – subvention obtenue	45 040 €	31.99 %
Dépenses d'isolation	43 800 € HT	Région - travaux	16 800 €	11.93 %
		Région - isolation	10 000 €	7.10 %
		Fonds vert - isolation	16 000 €	11.36 %
		Département- travaux	16 800 €	11.93 %
		Total des aides publiques demandées		104 640 € / 74.31 %
		Autofinancement		
		Fonds propres	36 140 €	25.69 %
		Total autofinancement		36 140 € / 25.69 %
TOTAL	140 780 €	TOTAL		140 780 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver le projet ;
- De valider le plan de financement établi en fonction de l'avant-projet établi par le maître d'œuvre ;
- De charger Monsieur le Maire de déposer la demande de subvention auprès de la Région ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à NANT, le 08 juin 2023

Le Maire,

Richard FIOL

Le secrétaire de séance,
Alain DELMAS